

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er avril 2011

GARDE À VUE (Deuxième lecture) - (n° 3284)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 32

présenté par
Mme Batho
et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

ARTICLE 7 BIS

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« désigné »,

les mots :

« commis d'office ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de clarification.